

## MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SO CIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Discours

Paris, le 5 octobre 2015

## Univers Boulangerie - Lundi 5 octobre 2015 -

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour les propos que vous venez de tenir pour une politique déterminée et ambitieuse en matière d'apprentissage.

Oui, notre Gouvernement a fait de la jeunesse sa priorité.

Oui, nous avons fait de l'apprentissage une politique prioritaire et dégagé des moyens très considérables que vous avez évoqués pour assurer l'accueil d'un plus grand nombre d'apprentis dans nos entreprises (mais également dans le secteur public!). C'est notre avenir à tous qui est en jeu.

Comme vous le signalez, M. le Président, la jeunesse et l'apprentissage font partie des gènes de la boulangerie.

Nous savons combien l'apprentissage est présent dans votre beau secteur. Et à raison car c'est la voie d'excellence pour former la prochaine génération des artisans du pain

C'est à la jeunesse que nous devons transmettre nos savoir-faire. J'y suis particulièrement attachée.

Ainsi, j'ai eu la fierté et le plaisir de représenter la France en août dernier à Sao Paolo et de soutenir notre équipe de jeunes talents lors de la dernière édition des Olympiades des Métiers, qui font la promotion de la formation professionnelle, les métiers et leurs savoir-faire.





Cette équipe de France, par son travail, par ses efforts, par sa patience, par son endurance, par son enthousiasme, a su faire rimer la France avec l'excellence.

Elle nous adresse à tous le plus beau des messages : celui de la confiance en l'avenir.

Nous devons en retour faire confiance à notre jeunesse et faire confiance, comme vous, boulangers, le faites si bien, à nos apprentis.

Je sais que votre profession est pleinement mobilisée en ce sens. Ainsi, la formation des maîtres d'apprentissage au sein des entreprises a été un sujet majeur de réflexion de la précédente édition d'« Univers boulangerie ».

Mais la transmission peut également se faire de l'apprenti vers son maître. Ce renversement original vous l'avez bien perçu. Ainsi, vous avez choisi de vous poser la question « Et si votre apprenti devenait votre prof ?» et de m'interroger sur le lien entre l'apprentissage et les nouvelles technologies.

Nous savons que la jeune génération, la génération Y, a ses propres valeurs, qu'il faut savoir comprendre et gérer pour une bonne intégration dans vos structures.

Les jeunes de vingt ans ne perçoivent pas l'avenir de la même façon que ceux des générations précédentes.

Ils viennent avec des yeux neufs, l'esprit ouvert et font des liens instantanés et pertinents entre la technologie d'aujourd'hui et celle de demain.

Il faut savoir tirer profit de ce que nous offrent ainsi nos jeunes, nos apprentis.

Ainsi, le « mentorat inversé » peut répondre à ce besoin de faire travailler et d'apprendre mutuellement en tirant parti des connaissances spécifiques de chaque génération.

Ce « mentorat inversé » connaît un succès grandissant car il est stimulé par le renouvellement rapide des générations, avec l'arrivée massive de la génération 18-35 ans, qui représente déjà aujourd'hui 40 % des salariés en France et qui permet de faire face au départ des baby-boomers. 5 millions d'entre eux vont quitter nos entreprises d'ici 2020.

Oui, les jeunes peuvent nous apprendre beaucoup.





Il faut y être ouvert et s'y préparer, demain peut-être encore plus qu'aujourd'hui..

Le numérique et ses usages sont au cœur d'un vaste mouvement de transformation de notre économie, de redéfinition de nos espaces publics et privés, et de construction du lien social.

Les conséquences de ces évolutions sont dès à présent globales et dessinent l'avenir de l'ensemble de notre société.

Je citerai ma collègue Axelle Lemaire :

« La République du 21e siècle sera nécessairement numérique »: elle doit anticiper les changements à l'œuvre, en saisir pleinement les opportunités, et dessiner une société conforme à ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

L'Etat est là pour accompagner ces évolutions mais il n'échappe pas, lui non plus, à cette révolution et doit aussi s'adapter à ces nouvelles pratiques.

Ainsi, une plateforme inédite de co-écriture du projet de loi pour une République numérique a été ouverte, à partir du samedi 26 septembre et jusqu'au 18 octobre 2015.

C'est la première fois qu'un texte législatif gouvernemental est soumis à une discussion publique. Cette consultation, d'une durée de 3 semaines, permettra à chacun d'émettre un avis sur les différents articles du texte et de faire des propositions de modifications, qui seront-elles-même soumises à l'avis des internautes. Je vous invite donc à vous exprimer tous à ce sujet ;

Par ailleurs, le Gouvernement a mis en œuvre un programme de transition numérique, qui a défini des actions concrètes en faveur des chefs d'entreprises.

A titre d'exemple, en collaboration avec l'association « Transition Numérique », la Direction Générale des Entreprises a élaboré un guide de la transition numérique, qui s'adresse aux professionnels.

Construit autour des thématiques « Mieux vendre » et « Mieux travailler », il vous intéresse directement en tant que chefs d'entreprise ;

Les Pôles d'innovation pour l'artisanat (PIA) sont également des acteurs majeurs pour alimenter les professionnels des moyens de saisir les opportunités de la révolution numérique.





Actuellement au nombre de 21, ils font l'objet d'un processus de renouvellement de leur labellisation. A ce jour, 3 sont dédiés au numérique et 4 à l'alimentaire (dont 1 plus spécifiquement à la boulangerie) et les futurs pôles seront là pour vous aider pour saisir toutes les chances offertes par le numérique.

Je viens de l'évoquer. Nous savons combien les jeunes que vous accueillez dans vos entreprises peuvent vous apporter.

Mais, pour finir, je voudrais vous rappeler l'importance du rôle que vous jouez pour vos apprentis. Vous n'êtes pas seulement des passeurs de connaissances; vous leur transmettez beaucoup plus. Vous leur transmettez des valeurs, l'amour du travail bien fait, le cœur que l'on met à l'ouvrage, la patience, la persévérance, la valeur du temps, et le courage, aussi.

Alors, je vous félicite pour votre engagement, pour votre implication, pour l'émulation et les vocations que vous suscitez. Et je vous souhaite de continuer à conjuguer l'artisanat au futur en formant les prochaines générations de boulangers!

Pour ma part, je puis vous assurer de la volonté sans faille du gouvernement de vous accompagner pour vous permettre de profiter pleinement des évolutions de la société numérique.

Je vous remercie de votre attention.

<u>Contact presse cabinet de Martine PINVILLE</u>: Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI 01 53 18 44 13 - <u>sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>

